

URBAN CAMPER

Tarifs & Fiches techniques

Edition Septembre 2023 - Les prix peuvent varier en fonction de la date de livraison



FR 09/2023

AVIS SUR LA DISPONIBILITÉ DES COMPOSANTS INDIVIDUELS

Nous nous réservons le droit d'adapter l'équipement et les options du véhicule en cas de pénurie de matériel en concertation avec votre partenaire commercial.



BÜRSTNER

#bienchezsoi



NOTRE CONCEPTION DE LA QUALITÉ ...

Choisir le bon van nécessite des informations complètes. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller car un van Bürstner ne se distingue pas uniquement par sa bonne qualité mais également par une technologie sophistiquée et un design attrayant. Choisir Bürstner présente de nombreux avantages :

LA QUALITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Bürstner prend ce thème très au sérieux et équipe tous ses vans, dans la mesure du possible également dans l'espace à vivre, de ceinture de sécurité 3 points. Un ABS (système anti-blocage) de série est également inclus. Dans tous les modèles, nous vous proposons aussi l'airbag conducteur dès la version de base.

DES PLANS BIEN PENSÉS

Bürstner conçoit ses plans en fonction des besoins des utilisateurs. Ceux qui préfèrent voyager en famille ou entre amis apprécient les innombrables possibilités de rangement.

UN RAPPORT QUALITÉ/PRIX EXCEPTIONNEL

Ce que Bürstner propose dès la version de base, complétée par des packs d'équipements extrêmement attractifs en matière de prix, n'existe nulle part ailleurs. De nombreux clients utilisent cette possibilité d'équiper leur véhicule avec ces packs (en fonction du modèle) et bénéficient ainsi d'une offre complète particulièrement avantageuse.

GARANTIES*

Bürstner prône le #bienchezsoi - et ceci également après l'acquisition d'un de nos véhicules. C'est pourquoi outre la garantie légale, nous vous proposons une garantie fabricant de 2 ans ainsi qu'une garantie étanchéité de 6 ans. Consultez à ce sujet les conditions de garantie qui comportent des échéances d'entretiens obligatoires et payants. Votre concessionnaire Bürstner se tient à votre disposition pour tout renseignement ainsi que pour la prise en charge des entretiens de votre véhicule. *conformément aux conditions de garantie

**Les prix indiqués dans ces caractéristiques techniques
sont des prix publics conseillés en € TTC, TVA 20% rendus concession FRANCE.**

URBAN CAMPER

Sommaire

Informations importantes pour choisir votre urban camper	4
Playa Limited	6
Copa - nouvelle génération V710.....	14

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR CHOISIR VOTRE CAMPING-CAR

Le choix de la bonne implantation ainsi qu'un design attrayant sont des facteurs particulièrement importants lors de l'achat d'un camping-car, camper van ou urban vehicle (ci-après : camping-car). Par ailleurs, le poids joue également un rôle essentiel. Famille, amis, équipement en option, accessoires et bagages – tout cela doit pouvoir loger. Parallèlement, il existe des limites techniques et juridiques pour la configuration et le chargement. Chaque camping-car est conçu pour un certain poids, qui ne doit pas être dépassé à l'utilisation. Pour l'acheteur d'un camping-car, la question qui se pose est donc celle de savoir comment il doit configurer son véhicule pour loger les passagers, les bagages et les accessoires selon ses besoins sans que le véhicule dépasse ce poids maximal ? Pour vous faciliter cette décision, nous vous fournissons ci-après quelques informations qui vous seront particulièrement utiles pour choisir votre véhicule parmi les modèles de notre portefeuille :

1. La masse en charge maximale techniquement admissible ...

... est une valeur déterminée par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Bürstner définit une limite supérieure pour le véhicule par rapport à l'implantation, cette limite pouvant varier d'une implantation à l'autre (par ex. 3 500 kg, 4 400 kg). Vous trouverez l'indication correspondante pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.

Nexxo Van



● De série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	T 569	T 590 G
Citroën Jumper 2,2 Blue HDI - 120 ch - Euro 6d	63 300,-	63 940,-
Longueur hors tout (env. cm)	599	599
Largeur hors-tout (env. cm)	220	220
Hauteur hors-tout (env. cm)	282	282
Hauteur intérieure (env. cm)	198	198
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3500	3500
Masse du véhicule en état de marche (kg)*	2626 (2495 - 2757)*	2651 (2518 - 2784)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option*	526	506
Masse tractable maximale techniquement admissible (kg)	2000	2000

2. La masse en ordre de marche ...

... se compose – pour simplifier – du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche de votre véhicule diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Pour une pleine transparence sur les écarts de poids possibles, Bürstner pèse chaque véhicule à la fin de la chaîne et communique à votre partenaire le résultat de la pesée de votre véhicule pour qu'il vous le transmette.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse en ordre de marche au point « Mentions légales ».

3. Les Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus) ...

... sont déterminés par le fabricant dans ladite procédure de réception par type. De cela résulte ladite masse des passagers. Pour cela, un poids forfaitaire de 75 kg par passager (sans conducteur) est calculé.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse des passagers au point « Mentions légales ».

Modèles	T 569	T 590 G
Citroën Jumper 2,2 Blue HDI - 120 ch - Euro 6d	63 300,-	63 940,-
Longueur hors tout (env. cm)	599	599
Largeur hors-tout (env. cm)	220	220
Hauteur hors-tout (env. cm)	282	282
Hauteur intérieure (env. cm)	198	198
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3500	3500
Masse du véhicule en état de marche (kg)*	2626 (2495 - 2757)*	2651 (2518 - 2784)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option*	526	506
Masse tractable maximale techniquement admissible (kg)	2000	2000
Empattement (env. mm)	3450	3450
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	4	4

4. Les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option ...

... sont une valeur définie par Bürstner par implantation pour la masse maximale d'équipement pouvant être commandé en option. Cette limitation a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires montés ultérieurement pour les véhicules livrés par Bürstner soit également disponible pour la charge supplémentaire. Si la pesée à la fin de la chaîne devait exceptionnellement révéler que la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la capacité de charge minimale par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderions alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

Vous trouverez des explications détaillées sur les répercussions des tolérances sur la capacité de charge minimale et la masse de la charge utile au point « Mentions légales ».

Description	Prix €	T 569	T 590 G	Poids supplémentaire (kg)
Equipement extérieur				
Lanterneau en cuisine avec fonction aspiration/ventilation	188,-	o	o	4
Porte de soute supplémentaire côté gauche	599,-	-	o	8
Porte-vélos ascensionnel 3 rails - charge max. 50 Kg	845,-	o	o	21
Store extérieur - 3,00 m - anthracite avec éclairage à Leds	1 098,-	o	o	24
Sun-Roof	798,-	o	o	12

Pack Hiver	+18 kg*
Combiné Chauffage/Chauffe-eau Combi 6 E	
Chauffage électrique intégré au sol avec transformateur	
Réservoir des eaux usées et vanne de vidange isolés et chauffés	
Sièges conducteur et passager chauffants	

5. Le poids en surplus de l'équipement en option et des paquets ...

... augmente la masse réelle du véhicule (= masse en ordre de marche plus l'équipement en option choisi) et diminue la capacité de charge. La valeur mentionnée indique le poids en surplus par rapport à l'équipement standard de l'implantation respectives. Le poids total des paquets choisis et de l'équipement en option ne doit pas dépasser les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option.

Playa Limited



● Équipement de série

○ Équipement en option

— Non disponible

△ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Renault Trafic Phase 2 - 130 CV		
Longueur hors-tout (env. cm)	508	548
Largeur hors-tout (env. cm)	196	196
Hauteur hors-tout (env. cm)	206 ¹⁾	206 ¹⁾
Hauteur intérieure (env. cm)	247	247
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3010	3070
Masse du véhicule en état de marche (kg) (+/-5%)*	2459 (2336 jusqu'à 2582)*	2588 (2459 jusqu'à 2717)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg) (charge utile)*	50	62
Masse tractable maximale techniquement admissible (kg)**	2500	2500
Empattement (env. mm)	3098	3498
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	4 - 6 ○ ²⁾	4 - 5 ○ ³⁾
Nombre de couchages de série / max.	4	4
Dimensions lit d'appoint dînnette (env. cm)	188x104-91 ○	188x90
Dimensions couchage du lit toit relevable (env. cm)	187x128	227x110
Réfrigérateur (litres), compartiment congélation (litres)	41	47 (4,4)
Réservoir eau propre (litres)	45	45
Réservoir eaux usées	35	45
Coffre à gaz pour	1x 2,75kg	1x 2,75kg



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

**Avec la boîte automatique, la masse tractable maximale techniquement admissible est réduite à 1690 kg (C500) / 1630 kg (C530). Le poids total roulant autorisé : 5510 kg (C500) / 5570 kg (C530). Avec la boîte automatique, le poids total roulant autorisé est réduit à 4700 kg (C500 et C530)

Playa Limited



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Châssis Renault		
ABS avec allumage automatique des feux de détresse en cas de freinage d'urgence	●	●
Aide au parking avant, arrière et latéral	●	●
Allumage automatique des feux et essuie-glaces	●	●
Assistant au freinage d'urgence	●	●
Avertisseur d'angle mort	●	●
Capteurs de pression	●	●
ESP avec assistant de démarrage en côte, détecteur du niveau de chargement et ASR	●	●
Feux antibrouillard avec fonction cornering	●	●
Feux de jour avec phares LED	●	●
Fix and Go Kit (à la place de la roue de secours)	●	●
Jantes aluminium 17"	●	●
Mode éco conduite	●	●
Ordinateur de bord (cluster TFT 4,2")	●	●
Pare-chocs arrière couleur carrosserie	●	●
Pare-chocs avant couleur carrosserie	●	●
Peinture extérieure blanche	●	●
Régulateur de vitesse avec limiteur de vitesse	●	●
Rétroviseur extérieur réglable électriquement, rabattable et dégivrant, avec clignotants intégrés	●	●
Stop & Start automatique	●	●
Traction Plus avec aide au démarrage en côte	●	●
Verrouillage automatique des portes au démarrage	●	●
Verrouillage centralisé	●	●

*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Playa Limited



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Cabine Renault		
Airbag conducteur	●	●
Airbag passager	●	●
Boîte à gants réfrigérée	●	●
Chargeur smartphone à induction	●	●
Climatisation manuelle en cabine	●	●
Sellerie tissu Kompo black	●	●
Sièges cabine pivotants	●	●
Sièges conducteur et passager avec réglage en hauteur, accoudoirs et support lombaire, réglables en 3 positions	●	●
Tableau de bord avec applications en chrome	●	●
Volant gainé similicuir	●	●
Volets occultants intérieurs	●	●
Équipement extérieur		
Barre de protection spoiler chromée	●	●
Fenêtre ouvrante côté gauche	●	—
Porte coulissante à droite avec vitre ouvrante	●	●
Porte coulissante à gauche avec vitre ouvrante	—	●
Store extérieur anthracite	●	●
Toit relevable avec couchage - Blanc	●	●
Habitation		
4 oeillets d'arrimage pour le système de rails coulissants	●	●
Banquette 2 places avec fonction couchage et Isofix	●	●
Box de rangement sous la banquette	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Playa Limited



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Mobilier Casa Pino	●	●
Set de coussins de décoration	●	●
Table escamotable (utilisable aussi à l'extérieur)	●	●
Cuisine		
Cuisine avec réchaud deux feux, évier et plaque de protection en verre	●	●
Réfrigérateur à compression 41 litres	●	—
Réfrigérateur à compression 47 litres (dont 4,4 litres compartiment congélation)	—	●
Sanitaires		
Bac à douche amovible avec rideau de douche et sac de rangement sur le hayon	—	●
Chauffe-eau	—	●
Lavabo escamotable	—	●
Mitigeur avec douchette extractible	—	●
Raccordement douche extérieure	●	—
WC à Casette	—	●
Installation électrique		
Alternateur avec fonction booster 25 A	●	●
Batterie auxiliaire semi-stationnaire 95 Ah	●	●
Centrale de commande à bord	●	●
Home Light x 1	●	●
Prise 230 V	●	●
Prise USB supplémentaire	●	●
Prises 12V dans la cabine et à l'arrière du véhicule	●	●
Éclairage LED	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Playa Limited



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	C 500	C 530
Chauffage - climatisation / Installation gaz		
Chauffage stationnaire Diesel 2kW	●	●
Coffre à gaz pour 1 x 2,75 kg	●	●
Audio - Media		
Caméra de recul	●	●
Easy Link Access 8" Multimedia avec Navigation, DAB, USB, Android/Apple Car Play, reconnaissance vocale	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Packs Playa Limited

Packs

Pack Sécurité	+0 kg*
Avertisseur de sortie de voie, reconnaissance des panneaux et alerte de vitesse, AEBS City, feux de croisement automatique	
Détecteur de somnolence	
Rétroviseur anti-éblouissement automatique	

Offre uniquement valable pour tout achat d'un modèle listé ci-dessus.

* Vous retrouverez plus d'informations sur les poids dans les "Informations Utiles"

△ n.c. au moment de la publication



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option

indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Accessoires Playa Limited

● Équipement de série ○ Équipement en option □ Équipement en option disponible dans un pack — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Description	C 500	C 530	Poids supplémentaire*
Motorisations Renault			
Renault Trafic Phase 2 Blue dCI- 150 CV - boîte manuelle	○	○	△
Renault Trafic Phase 2 Blue dCI- 170 CV - boîte automatique	○	○	△
Renault Trafic Phase 2 Blue dCi- 150 CV - boîte automatique	○	○	△
Châssis Renault			
Peinture extérieure Gris Comète, toit relevable avec couchage couleur anthracite	○	○	0
Peinture extérieure Rouge Carmin, toit relevable avec couchage couleur anthracite	○	○	0
Équipement extérieur			
Attelage	○	○	50
Rail pour fixation de auvent côté gauche	○	○	2
Habitation			
1 siège supplémentaire avec ceinture de sécurité 3 points	○	○	25
2 sièges supplémentaires avec ceinture de sécurité 3 points	○	—	50
Rideaux en cellule et volets occultants en cabine	○	○	△
Chauffage - climatisation / Installation gaz			
Thermo Connect App Control	○	○	0
Packs			
Pack Sécurité	○	○	0



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des

informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

EDITION LIMITED

Equipements de série

Playa Limited C 500

- Jantes aluminium 17"
- Graphisme exclusif "Limited"
- Set de coussins de décoration
- Barre de protection spoiler chromée
- Store extérieur
- Chauffage stationnaire Diesel 2kW
- Oeillets d'arrimage
- Easy life drawer
- Aide au parking, avant, arrière et latéral
- Caméra de recul
- Avertisseur d'angle mort
- Rétroviseurs extérieurs réglables électriquement, rabattables et dégivrants, avec clignotants intégrés
- Chargeur smartphone à induction
- Easy Link Access 8" Multimedia avec Navigation, DAB, USB, Android/Apple Car Play, reconnaissance vocale
- TFT cluster module dans le Cockpit
- Prise USB supplémentaire
- Prise 230V
- 1x Homelight
- Volets occultants isothermes intérieurs
- Coussin complémentaire pour couchage bas
- Box de rangement sous la banquette
- Tableau de bord avec applications en chrome
- Réfrigérateur à compression 41 litres
- Banquette 2 places avec fonction couchage et Isofix

Playa Limited C 530

- Jantes aluminium 17"
- Graphisme exclusif "Limited"
- Set de coussins de décoration
- Barre de protection spoiler chromée
- Store extérieur
- Chauffage stationnaire Diesel 2kW
- Oeillets d'arrimage
- Easy life drawer
- Aide au parking, avant, arrière et latéral
- Caméra de recul
- Avertisseur d'angle mort
- Rétroviseurs extérieurs réglables électriquement, rabattables et dégivrants, avec clignotants intégrés
- Chargeur smartphone à induction
- Easy Link Access 8" Multimedia avec Navigation, DAB, USB, Android/Apple Car Play, reconnaissance vocale
- TFT cluster module dans le Cockpit
- Prise USB supplémentaire
- Prise 230V
- 1x Homelight
- Volets occultants isothermes intérieurs
- Coussin complémentaire pour couchage bas
- Box de rangement sous la banquette
- Tableau de bord avec applications en chrome
- Réfrigérateur à compression 47 litres
- Chauffe-eau

Copa

Nouvelle génération V710



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	Copa C 500	Copa C 530
Longueur hors-tout (env. cm)	505	545
Largeur hors-tout (env. cm)	215	215
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	△	△
Masse du véhicule en état de marche (kg) (+/-5%)*	△	△
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg) (charge utile)*	△	△
Poids roulant total autorisé (env. kg)	△	△
Empattement (env. mm)	3100	3500
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	4 - 6 ○ ²⁾	4 - 5 ○ ³⁾
Nombre de couchages de série / max.	4 - 4 ○	4
Réfrigérateur (litres), compartiment congélation (litres)	36	47 (4,4)
Réservoir eau propre durant la conduite (litres)	39	50
Réservoir eaux usées	21	38
Coffre à gaz pour	1x 2,75kg	1x 2,75kg
Châssis Ford		
Alerte de circulation à contresens	●	●
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation	●	●
ABS & ESP	●	●
Aide au démarrage en côte	●	●
Aide au stationnement avant et arrière	●	●
Assistant de freinage de sécurité	●	●
Assistant de maintien de voie	●	●
Assistant pré-collision 2.0	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Copa

Nouvelle génération V710



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible ▲ n.c. au moment de la publication

Modèles	Copa C 500	Copa C 530
Baie latérale fixe (troisième rangée)	●	●
Capteurs de pression	●	●
Carrosserie extérieure blanc glacier	●	●
Démarrage sans clé	●	●
Essuie-glaces à détection de pluie	●	●
Fenêtre battante (deuxième rangée)	●	●
Feux de jour avec phares LED	●	●
Feux de route automatiques	●	●
Fix and Go Kit (à la place de la roue de secours)	●	●
Jantes aluminium 17"	●	●
Pare-brise avant et arrière chauffés	●	●
Pare-chocs arrière couleur carrosserie	●	●
Pare-chocs avant couleur carrosserie	●	●
Pneus été	●	●
Réservoir de carburant 58 L	●	●
Rétroviseurs électriques, dégivrants, clignotants intégrés et rabattables automatiquement	●	●
Seconde clé rétractable avec commande à distance	●	●
Système d'appel d'urgence	●	●
Système de régulateur de vitesse	●	●
Traction Plus	●	●
Vitres teintées	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Copa

Nouvelle génération V710



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	Copa C 500	Copa C 530
Cabine Ford		
Airbag conducteur	●	●
Airbag passager avec possibilité de désactivation	●	●
Boîte à gants verrouillable	●	●
Climatisation automatique en cabine avec filtre à pollens	●	●
Lève-vitres électriques et verrouillage centralisé	●	●
Sièges avant chauffants	●	●
Sièges cabine pivotants	●	●
Sièges conducteur + passager réglables 4 directions	●	●
Volant gainé cuir multifonctions réglable en hauteur et profondeur	●	●
Volets occultants cabine	●	●
Équipement extérieur		
Porte coulissante cabine côté passager	●	—
Porte coulissante cabine côtés conducteur et passager	—	●
Toit relevable blanc avec couchage	●	●
Habitation		
4 oeilletons d'arrimage pour le système de rails coulissants	●	●
Banquette 2 places avec fonction couchage et Isofix	●	●
Box de rangement sous la banquette	●	●
Coussin complémentaire pour couchage bas	●	●
Mobilier Casa Pino	●	●
Table escamotable (utilisable aussi à l'extérieur)	●	—
Tablette de rangement au-dessus des toilettes	—	●
Volets occultants cellule	●	●

*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Copa

Nouvelle génération V710



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèles	Copa C 500	Copa C 530
Cuisine		
Cuisine avec réchaud deux feux, évier et plaque de protection en verre	●	●
Rail multifonction sur crédence	—	●
Réfrigérateur à compression 36 litres	●	—
Réfrigérateur à compression 47 litres (dont 4,4 litres compartiment congélation)	—	●
Sanitaires		
Bac à douche amovible avec rideau de douche et sac de rangement sur le hayon	—	●
Chauffe-eau	—	●
Lavabo escamotable	—	●
Mitigeur avec douchette extractible	—	●
Raccordement douche extérieure	●	—
WC à Cassette	—	●
Installation électrique		
Alternateur avec fonction booster 25 A	●	●
Batterie auxiliaire semi-stationnaire 95 Ah	●	●
Centrale de commande à bord ⁴⁾	●	●
Lampe de lecture col de cygne dans l'espace nuit	●	●
Prise USB	●	●
Prises 12V dans la cabine et à l'arrière du véhicule	●	●
Éclairage LED	●	●
Audio - Media		
Caméra de recul	●	●
SYNC IV	●	●
Écran multifonctions 13" avec 6 haut-parleurs	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine

peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Packs Copa

Nouvelle génération V710

Packs

Pack Copa Attractive	▲
Graphisme exclusif "Active"	
Barre de protection spoiler chromée	
Protection de seuil de chargement pour pare-chocs arrière	

Pack Confort Copa	▲
Réservoir de carburant grande contenance 74L	
Chargeur smartphone à induction	
Climatisation Automatique Bi-zone	
Tapis de sol	

Pack Electrique	▲
Prise USB supplémentaire	
Prise 230 V	
Home Light x 1	

Pack d'aide à la conduite	▲
Assistance pré-collision 2.2	
Servo-frein électronique pour ABS/ESP	
Régulateur de vitesse adaptatif (Start & Go en plus en version BVA)	
Systeme de navigation	
Alerte d'angle mort	
Reconnaissance des panneaux de signalisation 3	
Assistance au freinage d'urgence en marche arrière	

Offre uniquement valable pour tout achat d'un modèle listé ci-dessus.

* Vous retrouverez plus d'informations sur les poids dans les "Informations Utiles"

▲ n.c. au moment de la publication



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option

indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Accessoires Copa

Nouvelle génération V710

● Équipement de série ○ Équipement en option □ Équipement en option disponible dans un pack — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Description	Copa C 500	Copa C 530	Poids supplémentaire*
Motorisations Ford			
Ford Tourneo Custom V710 136 ch - boîte automatique à 8 vitesses	○	○	△
Ford Tourneo Custom V710 170 ch - boîte automatique à 8 vitesses	○	○	△
Ford Tourneo Custom V710 4x4 170 ch - boîte automatique à 8 vitesses	○	○	△
Châssis Ford			
Attelage	○	○	35
Differential avant à glissement limite (MLD) ⁵⁾	○	○	△
Jantes aluminium 19"	○	○	△
Peinture métallisée Bleu Azur avec toit relevable anthracite	○	○	0
Peinture métallisée Gris Lunaire avec toit relevable anthracite	○	○	0
Peinture métallisée Gris Magnetic avec toit relevable anthracite	○	○	0
Peinture métallisée Gris Matter avec toit relevable anthracite	○	○	0
Cabine Ford			
Volant chauffant	○	○	△
Équipement extérieur			
Rail pour fixation de auvent - côtés passager et conducteur ⁷⁾	○	○	△
Store extérieur anthracite ⁶⁾	○	○	△
Habitation			
1 siège supplémentaire avec ceinture de sécurité 3 points	○	○	25
2 sièges supplémentaires avec ceinture de sécurité 3 points	○	—	50
Sanitaires			
Flexible de douche et support de ventouse	○	—	1
Réservoir des eaux usées chauffé	—	○	△



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des

informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Description	Copa C 500	Copa C 530	Poids supplémentaire*
Installation électrique			
Batterie lithium 104 Ah	o	o	-15
Chauffage - climatisation / Installation gaz			
Chauffage stationnaire Diesel 2kW avec kit altitude	o	o	Δ
Thermo Connect App Control	o	o	0
Packs			
Pack Confort Copa	o	o	Δ
Pack Copa Attractive	o	o	Δ
Pack Electrique	o	o	Δ
Pack d'aide à la conduite	o	o	Δ



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des

informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

AVIS JURIDIQUES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Bürstner sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine ;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant ; 20 litres) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 % et pesant 16 kg ;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant ;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des

fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul :

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente : 2 850 kg
- Tolérance légalement admissible de $\pm 5\%$: 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 2 707,50 kg à 2 992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. Bürstner déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Bürstner par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Masse des passagers

La masse des passagers s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à $3 * 75 \text{ kg} = 225 \text{ kg}$.

4. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de $\pm 5\%$ est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2), **la masse de l'équipement en option** (voir ci-dessus n° 4) **n** et de la masse des passagers (voir ci-dessus n° 3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir ci-dessus n° 1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante :

Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres.

Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à $10 \text{ kg} * (4 + 6) = 100 \text{ kg}$.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible
– 2 850 kg masse en ordre de marche
– 3*75 kg masse des passagers
– 100 kg capacité de charge minimale
= 325 kg masse maximale autorisée de l'équipement en option

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible
– 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée
(+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
– 3*75 kg masse des passagers
– 325 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)
= 43 kg possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Bürstner réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, Bürstner procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n° 3.) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg :

3 500 kg masse maximale techniquement admissible
– 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée
(+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
– 3*75 kg masse des passagers
– 150 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret
= 218 kg possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.

NOTES

¹ Hauteur du store extérieur incluse. Hauteur hors-tout du véhicule hors store extérieur : 203 cm

² 5ème et 6ème places assises en option

³ 5ème place assise en option

⁴ Niveau batterie et réservoir eau propre et eaux usées.

⁵ Uniquement possible avec boîte manuelle

⁶ Non compatible avec l'option rail pour fixation de auvent

⁷ Non compatible avec l'option store extérieur

*** Vous retrouverez plus d'informations sur les poids dans les "Informations Utiles"**

INFORMATIONS UTILES

Toute modification apportée à l'équipement monté usine de votre véhicule peut vous mettre en non-conformité avec la loi.

- Merci de respecter la réglementation en vigueur pour assurer une conduite responsable et sûre de votre véhicule
 - Assurez-vous de posséder le permis de conduire nécessaire pour conduire votre van.
 - Merci de respecter obligatoirement la masse maximale en charge techniquement admissible de votre véhicule.
 - Veuillez noter que si vous modifiez (montez / diminuez) le poids total techniquement admissible, la charge de la remorque peut également changer.
 - Respectez la charge de chaque essieu et assurez-vous de la bonne répartition de la charge par rapport à l'essieu et sa capacité de charge.
 - Le montage d'équipement sur le toit (ex: antenne satellite...) peut entraîner une augmentation de la hauteur hors-tout du véhicule.
 - Selon le modèle choisi, des restrictions quant aux possibilités de montage d'accessoires sur le toit peuvent être appliquées.
 - Les caractéristiques techniques contenues dans ce document sont celles disponibles au moment de l'impression.
- Malgré un contrôle approfondi, nous ne sommes pas responsables d'éventuelles erreurs d'impression. Le constructeur se réserve le droit d'émettre des modifications techniques, de construction ou d'équipement.
- Nous nous réservons le droit de modifier des pièces, des coloris ou de moduler les livraisons d'accessoires à tout moment, et sans l'annoncer publiquement, sans porter atteinte aux caractéristiques

essentiels des modèles décrits et représentés par des illustrations, si nous jugeons ces modifications indispensables au perfectionnement de nos produits, à l'amélioration de leur conception pour des raisons d'ordre technique ou commercial.

- Avant toute transaction, merci de vous informer auprès de votre concessionnaire Bürstner des éventuelles modifications ayant pu être opérées sur le produit entre la date de signature du contrat de vente et celle de l'impression du présent document.
- Tous les prix d'équipement indiqués sont ceux pratiqués dans le cadre d'un montage des accessoires en usine au moment du passage en chaîne du véhicule.
- Montage ultérieur de tête d'attelage, porte moto ou suspension uniquement possible avec accord écrit du constructeur.
- En cas de montage d'équipement(s) supplémentaire(s), le poids à vide du van augmente et par conséquent entraîne une diminution de la charge utile.
- Pour toute option montée hors chaîne de montage, les frais réels seront facturés (pièces et main d'oeuvre).
- Les caractéristiques et dimensions mentionnées dans ce document sont indicatives.
- Merci de noter qu'en fonction du véhicule, certaines combinaisons d'accessoires de toit ne sont pas possibles.
- Nous ne sommes pas responsables des modifications pouvant être apportées par nos fournisseurs, ni des erreurs typographiques survenues lors de l'édition des documents.
- Toute reproduction de texte ou de document, même partielle, est interdite.



Bürstner GmbH & Co. KG

Weststrasse 33

D-77694 Kehl

www.buerstner.com

faq.buerstner.com

FR - Prix recommandés en EUR, sans engagement, basés sur les tarifs valables pour la France métropolitaine. Les prix dans d'autres pays peuvent différer en raison de la devise, de la TVA, des taxes et des droits d'importation propres à chaque pays. Par conséquent, veuillez contacter votre concessionnaire agréé pour connaître les prix en vigueur dans votre pays. Septembre 2023 - 09/23